



# 1er Demande de titre de sejour

Par **MUZINGA AUDRY**, le **19/12/2017** à **20:11**

Bonjour, j'ai fais une demande de titre de séjour vie privée familial depuis février 2017 mais jusqu'au jour d'aujourd'hui j'ai ne toujours pas de réponse, j'ai donné tous les document que la préfecture m'a demandé, mais a chaque fois que j'appel ils me demande toujours si j'ai envoyer les document qu'ils m'ont demandé alors que j'ai tout envoyer ou moins trois fois. j'appel presque tous les jours mais rien ne change et je ne sais plus quoi faire. je souhaiterais avoir des conseil pour ma situation et dites-moi ce que je dois faire SVP.

Par **Visiteur**, le **19/12/2017** à **20:23**

Bsr,  
Il faut bien comprendre que les services croulent sous le nombre de dossiers car vous êtes très nombreux.

Par **youris**, le **19/12/2017** à **20:33**

bonjour,  
et surtout l'administration vérifie la fiabilité des documents transmis sachant que les faux documents sont très fréquents en la matière.  
" La fraude en matière d'actes de l'état civil étrangers produits aux autorités françaises a pris une telle ampleur que la lutte contre ce phénomène est devenue prioritaire.  
Une enquête menée par le ministère des affaires étrangères auprès de postes diplomatiques et consulaires a permis de procéder B une estimation des actes faux ou frauduleux par pays. Dans nombre de pays, la proportion d'actes faux détectés par ces postes se situe entre 30 et 60 %. Elle est même évaluée B 90 % dans certaines régions."

source:

<http://www.justice.gouv.fr/bulletin-officiel/dacs90a.htm>

cette circulaire date de 2003, je pense que la situation n'a pas s'améliorer depuis.

salutations